Lacthida BOUMEDDANE
06 68 54 21 82
support@caplconseil.fr
www.caplconseil.fr

CAP'L CONSEIL

Bilan de Compétences_Intégral

MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX CHOISIR

Accompagnement personnalisé pour identifier compétences, aptitudes et projet professionnels

Ce programme permet aux bénéfciaires de faire le point sur leurs compétences , de clarifier leur projet professionnel et de définir un plan d'action réaliste

Durée

24 heures (Rythme individualisé sur une période maximum de 12 semaines avec un accompagnement sur mesure)

Public

Demandeurs d'emploi ou toute personne active souhaitant analyser ses compétences, définir ou réorienter son projet professionnel.

Modalités pédagogiques

Présentiel privilégié/Visio possible
Adaptation au profil du bénéficiaire

Prérequis

Aucun

Objectifs Pédagogiques

- Faire le point sur ses compétences, motivations et aspirations.
- Clarifier ses valeurs et objectifs professionnels.
- Identifier les pistes de développement ou de reconversion.
- Construire un plan d'action concret pour la reconversion ou l'évolution.

Compétences Visées

- Identifier ses compétences, aptitudes et motivations.
- Elaborer un projet professionnel cohérent et réaliste.
- Définir un plan d'action et des étapes concrètes.
- Capacité à analyser ses compétences et expériences passées
- Capacité à définir un projet professionnel adapté à ses ambitions et contraintes

Programme détaillé

Encadré par Décret n°2018-1330 du 28 décembre 2018 - art. 2

Le bilan de compétences mentionné au 2° de l'article L. 6313-1 comprend, sous la conduite du prestataire effectuant ce bilan, les trois phases suivantes :

Etape 1 - Phase préliminaire (3h)

1. Accueil et présentation de la démarche

- Présentation de CAP'L CONSEIL et du cadre du bilan.
- Recueil des attentes et besoins du bénéficiaire.

2. Positionnement initial

- Analyse du parcours professionnel et compétences acquises.
- Questionnaire de positionnement

Etape 2 - Phase d'investigation (9h00)

3. Analyse approfondie

- Exploration de l'histoire de vie
- Identification des compétences transférables.
- Evaluation des forces, axes de progrès et motivations.

4. Exploration des options professionnels

- Recherche sur métiers et secteurs.
- Etude des conditions et perspectives de marché.
- Mise en correspondance avec le profil du bénéficiaire.

Etape 3 - Phase de conclusion (4h00)

5. Définition du projet

- Choix d'un projet professionnel ou plan de développement.
- Élaboration d'un plan d'action détaillé (court, moyen, long terme).

6. Restitution et validation

- Présentation du document de synthèse.
- Validation des objectifs et du plan d'action avec le bénéficiaire.

CAP'L CONSEIL

Méthodes Pédagogiques

- Entretiens individuels et synthèse écrite personnalisés
- Questionnaires, outils propriétaires de Cap'L Conseil, outil d'auto-évaluation, **2 tests psychométriques**
- Exercices pratiques d'analyse de parcours et projet
- Support documenté remis au bénéficiaire

Suivi et Evaluation

- Auto-évaluation du bénéficiaire.
- Validation progressive des étapes du bilan.
- **Remise d'un livret intégral** (**Synthèses de tous les entretiens**, Outils remis au propre, le document de synthèse final validé et signé , un plan d'action ainsi qu'un portefeuille de compétence détaillé et des pistes métiers argumentées
- **Point téléphonique à 3 mois & Entretien de suivi à 6 mois**

Accessibilité : Cap'L Conseil a signé une charte d'engagement avec l'AGEFIPH et s'inscrit dans une démarche de progrès.
Votre référente handicap : Lacthida BOUMEDDANE - support@caplconseil.fr
Nous nous engageons à accueillir, intégrer ou réorienter si nécessaire les personnes présentant un handicap. Merci de signaler tout besoin particulier afin que nous analysions les modalités pédagogiques et l'environnement d'apprentissage possible.

Délais d'accès et inscription

selon le mode de financement, l'inscription doit être finalisée 15 jours minimum avant le début de la formation. Pour les formations financées par le CPF, le bénéficiaire dispose d'un délai de rétraction de 14 jours calendaires après l'inscription, sans frais. Entrée permanente.

Equipe pédagogique

Pour votre bilan, votre consultante sera Lacthida BOUMEDDANE avec plus de 25 ans dans les ressources humaines et 10 ans dans la transmission et l'accompagnement.

Tarifs et Financement

Tarif : 2400 €
Financements possibles : CPF, France Travail, plan de formation entreprise, autofinancement.
Conditions : Acompte de 30% selon financement

Communication aux bénéficiaires

Ce document est à disposition sur ''Mon Compte Formation'' et est remis et expliqué lors de la première séance pour garantir la compréhension des objectifs et du déroulé de la formation.

Les indicateurs de résultats sont en cours de construction (Taux de satisfaction et réussite) seront diffusés dès la réalisation des 1ères actions de formation. Cap'l Conseil est dans une démarche d'amélioration continue.

CAP'L CONSEIL